



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



Programme des Nations Unies pour
le Développement

Titre du Projet

Projet « Coordination de la Mise en Œuvre du Programme Pays du PNUD 2008/2012 »

Breve description des objectifs du Projet Coordination

L'objectif principal du présent projet est de renforcer les capacités de la Direction en charge de la Coopération Technique du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans son rôle de coordination du suivi de la mise en œuvre du Programme Pays du PNUD pour la période 2008-2012. Ce renforcement des capacités vise l'amélioration de la qualité de l'exécution du Programme Pays notamment : le relèvement du niveau de consommation des ressources financières des projets ; l'amélioration de la connaissance des procédures du PNUD en matière d'exécution technique et financière du programme. De manière spécifique, il s'agira : d'organiser les revues périodiques, de faciliter la préparation ainsi que le suivi de la validation des documents du programme et d'apporter un appui spécifique à certaines composantes du programme pays. Pour atteindre ces objectifs, le projet compte se déployer dans trois domaines essentiels que sont : i) le suivi/évaluation et la coordination de la mise en œuvre du programme PNUD ; ii) la planification du Programme Pays, iii) le renforcement des capacités de gestion du Programme Pays.

Plus spécifiquement, les activités qui seront menées dans le cadre du présent projet vont à terme contribuer à une amélioration significative de : la qualité de l'exécution du programme comparé au précédent ; le niveau de consommation des fonds ; l'efficacité et l'efficacités des activités chez les bénéficiaires finaux. A moyen et long terme, les bénéfices générés par la mise en œuvre du présent projet vont permettre d'accroître la capacité nationale de consommation des fonds issus de divers appuis extérieurs.

L'impact attendu du projet est une contribution significative à une saine, efficace et efficiente coordination et gestion du programme, l'amélioration de la qualité de mise en œuvre des programmes du PNUD et une augmentation substantielle du taux d'exécution financière du programme pays 2008 -2012.

Avril 2010

Page de signatures

Pays : Cameroun

| | |
|--|---|
| EFFETS UNDAF | D'ici à 2012, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels promouvant le développement et la réduction de la pauvreté à travers la création et le partage de la richesse, seront améliorés au niveau national et local D'ici à 2012, les capacités des institutions publiques et des structures spécifiques de la société civile sont renforcées afin de mieux prendre en compte les droits humains et questions d'équité et de genre, et œuvrent effectivement pour l'amélioration de la Gouvernance |
| Effet Programme Pays et indicateur(s) | - Les ressources du programme sont gérées dans le respect des principes de gouvernance - La consommation des ressources du programme est en augmentation - La qualité de coordination et de suivi de l'exécution du programme est améliorée Indicateur(s) Taux d'exécution financière du programme, Nombre d'acteurs formés dans les thématiques clés, Nombre de réunions de coordination organisées, Nombre de rapports de suivi et évaluation, Performance de l'audit, Nombre de nouveaux projets/initiatives formulés et mises en œuvre |
| Résultat(s) prévu(s)/cible(s) annuelle(s) | i. Les capacités de la sous- direction en charge de coopération multilatérale sont renforcées en coordination et suivi de la mise en œuvre du programme pays -2008-2012 ; ii. Les responsables de la partie national, les responsables et les staffs du projet et programme maîtrisent mieux les procédures d'exécution technique et financière du PNUD iii. Le suivi et évaluation sont renforcées iv. Nouveaux projets formulés, et lancés |
| Parties responsables | Gouvernement (MINEPAT), PNUD |
| Agent(s) d'exécution | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| Agents de mise en œuvre | Projet Coordination |

Période d'exécution du projet : 2008-2012

Titre du projet : Coordination de Mise en œuvre du Programme Pays 2008-2012

Durée de mise en œuvre : 5 ans

Procédure d'exécution : NEX Délégation

Cout total du projet : US \$ 2,226,868

Contributions

- Gouvernement : _____
- Régulier : US \$ 2, 226,868
- Autres : US\$ 330,000
- Donateurs : _____

Accord du projet paraphé par :

MINEPAT : _____

PNUD : _____




Yaouba Abdoulaye *Chierry Mertens*
 Représentant Résident

1^{ère} Partie : Analyse de la situation

Le présent projet en matière de coordination de la mise en œuvre du Programme Pays 2008-2012 intervient à point nommé dans le contexte camerounais à plusieurs titres. En effet, le projet est formulé dans une période charnière entre la clôture du cycle de coopération 2003 – 2007 et l'ouverture du cycle 2008 -2012. Durant la période de mise en œuvre du cycle précédent, des évaluations et des audits ont été conduits à des fréquences régulières. Outre, les motifs de satisfaction et les avancées significatives relevées pendant et au terme de la mise en œuvre du programme, certaines insuffisances ont également été soulignées. Au nombre de celles-ci figurent :

- Les difficultés dans la mise en œuvre des actions prévues à cause de l'absence ou l'insuffisance de la maîtrise des procédures du PNUD ;
- Le déficit de coordination qui n'a pas souvent permis d'anticiper sur l'émergence des problèmes et autres facteurs bloquants ;
- Le déficit de communication entre les différentes parties impliquées à différents niveaux dans la mise en œuvre des activités ;
- Le retard dans la production des documents de suivi de l'état de mise en œuvre des activités programmées ;
- L'insuffisance prise en compte du Genre dans les documents de projet.

Il a également apparu à la fin du cycle 2003-2007 qu'à part quelques cas isolés, le taux d'exécution financière est généralement bas pour l'ensemble des composantes constitutives du Programme. Par ailleurs et à diverses occasions, les plus hautes autorités du pays ont identifié le faible niveau de consommation des crédits comme étant l'un des freins majeurs au décollage socioéconomique du pays. Aussi, l'initiative du PNUD arrive à point nommé pour œuvrer aux côtés du Gouvernement à la résolution de cet épineux problème.

Dans une toute autre dimension, au cours de la mise en œuvre du Programme Pays 2008 - 2012, il est prévu l'introduction d'un nouveau mécanisme de gestion financière plus connu sous l'appellation HACT (Approche harmonisée de gestion de fonds). Ce mode de gestion ne pourrait produire tous les effets attendus que si l'ensemble des acteurs impliqués le maîtrise parfaitement : d'où l'importance pour les gestionnaires et autres responsables des agences de mise en œuvre de le maîtriser dans les plus petits détails. Le présent projet permettra de renforcer les capacités des acteurs nationaux en vue pour les aider à comprendre et progressivement maîtriser ce nouveau mode de gestion qui sera introduit progressivement.

2^e Partie : Stratégie

Le présent projet occupe une place de choix dans le processus de la mise en œuvre du programme pays 2008 -2012. De son succès, dépendra en grande partie la pleine atteinte des objectifs assignés à l'ensemble du programme. Les expériences, les difficultés rencontrées dans l'exécution des précédents programmes ainsi que les recommandations des différents audits et revues joueront un rôle de première importance dans le ciblage des domaines de renforcement des capacités des acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre des activités du programme.

Au plan opérationnel, le projet organisera à l'attention de ses cibles :

- des sessions de formation en gestion technique et financière du programme ;
- des sessions de formation sur les procédures du PNUD en matière de mise en œuvre des activités du programme;

- des appuis en renforcement de capacité par la mise à disposition des outils techniques nécessaires à la coordination et à la gestion technique et financière du programme pays
- de l'encadrement technique rapproché des coordonnateurs de projets et des autres acteurs en vue de la maîtrise des techniques de rédaction des documents de planification et de suivi du programme ;
- de sessions de formation en prise en compte des thématiques transversales tels que le, genre, droits de l'homme, VIH/SIDA et genre.

En tant qu'outil de coordination du Programme de Coordination, le projet rentre en droite ligne de priorités du PNUD dans le nouveau cycle Il aide à la mise en œuvre de dispositions prévues par le CPAP en matière de suivi évaluation et soutient le renforcement de capacités nationales en gestion et coordination du programme national. Par le passé, la coordination s'est souvent limitée à l'organisation des réunions périodiques sans véritablement revêtir sa dimension de partie intégrante du programme. Aussi, son déploiement permettra-t-il de détecter des éventuels goulots d'étranglement et les lever avant qu'ils ne nuisent à la bonne conduite des activités du programme. La stratégie adoptée vise à permettre à la Direction en charge de la Coopération de jouer pleinement son rôle en termes de suivi et de coordination de l'exécution et du suivi du programme pays et de renforcer la communication entre toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du programme. En ligne avec la Déclaration de Paris, le projet contribue donc à renforcer l'efficacité de la coopération PNUD -Cameroun à travers l'appui au leadership national dans la coordination du programme de coopération et le renforcement de capacités nationales et la promotion de la responsabilité mutuelle pour les résultats.

3^e Partie : Cadre des résultats

A travers les interventions opérées dans le cadre du présent projet, le Gouvernement du Cameroun et le PNUD comptent apporter des réponses appropriées aux limites et autres insuffisances relevées tout au long de la mise en œuvre du précédent cycle de coopération avec le Cameroun. Cette intervention s'articulera autour de quatre axes majeurs que sont :

- le renforcement des capacités de la Direction en charge de la Coopération Nord Sud et plus particulièrement la sous direction de la coopération multilatérale au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Appui au suivi/évaluation et audits des projets du programme pays 2008 – 2012 à travers la production régulière des rapports et l'organisation des différents audits ;
- le renforcement des capacités à travers l'organisation des formations visant la maîtrise des procédures du PNUD, la maîtrise des techniques de gestion financière, la maîtrise des procédures de passation des marchés et l'intégration de la dimension genre dans la planification, l'exécution et le suivi/évaluation des activités du Programme Pays.
- La facilitation de la mise en œuvre des nouveaux projets et les initiatives stratégiques

Priorité nationale : lutte contre la pauvreté

Effets UNDAF escomptés : d'ici à 2012, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels promouvant le développement et la réduction de la pauvreté à travers la création et le partage de la richesse, seront améliorés au niveau national et local

D'ici à 2012, les capacités des institutions publiques et des structures spécifiques de la société civile sont renforcées afin de mieux prendre en compte les droits humains et questions d'équité et de genre, et œuvrent effectivement pour l'amélioration de la Gouvernance

Composante Programme du PNUD : Renforcement des capacités nationales dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des OMD

Indicateurs

- Les responsables de la partie gouvernementale maîtrisent les procédures qui régissent l'exécution technique et financière du programme du PNUD
- La qualité de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du programme est améliorée
- Le taux de consommation des ressources allouées à l'exécution est amélioré
- Les ressources du programme sont gérées dans le respect des principes de gouvernance

Partenariat stratégique : Durant la mise en œuvre du projet, des partenariats stratégiques seront noués avec d'autres acteurs internant dans le domaine de la promotion gouvernance, dans la gestion des ressources issues de la coopération multilatérale

Imputation budgétaire : Ressources Trac 1 du PNUD

| Résultats attendus | Indicateurs des résultats | Activités | Budget en milliers \$USx1000 | | | | | Responsables |
|---|---|---|------------------------------|-------|------|------|------|---------------------|
| | | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| 1. Renforcement des capacités nationales en gestion de projets et de programmes | <p>Indicateur : Nombre d'acteurs formés</p> <p>Base line : 24</p> <p>Target : 48</p> <p>Indicateur : Nombre des consultants formés</p> <p>Base line : 2</p> <p>Target : 5</p> | <p>1.1 Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du programme pour l'intégration des thématiques transversales (Gouvernement, sociétés civiles, organisations non gouvernementales)</p> <p>Thèmes : formation en</p> <ul style="list-style-type: none"> - HACT ; - Développement des capacités. | 93.03 | 144.7 | 30 | 30 | 30 | Projet Coordination |
| | | 1-2 appui à la mise en œuvre du HACT-Micro évaluation | | 26.57 | 9 | 9 | 9 | Projet Coordination |

| | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|--|
| élaborés2008/2009 | | Target : évaluation réalisée | | | | | | | |
| Target : évaluation réalisée | | | | | | | | | |
| Sous Total | | 85.02 | 80.62 | 75 | 75 | 75 | 75 | | |
| Total composante 3 : | | 390.64 | | | | | | | |
| 4. Appui à la Direction en charge de la coopération avec les Nations Unies | | | | | | | | | |
| Indicateur 1 : Nombre de rapports produits par la Direction de la coopération en charge avec des nations Unies. | | | | | | | | | |
| Base line : 0 | | | | | | | | | |
| Target : 2 | | | | | | | | | |
| Indicateur 2 : nombre de cadres de la SDM & du MINEPAT formés par le PNUD sur le renforcement des capacités en général& la gestion des projets en particulier | | | | | | | | | |
| Base line : 8 | | | | | | | | | |
| Target : 10 | | | | | | | | | |
| Indicateur3 : nombre de missions de suivi des projets sur le terrain | | | | | | | | | |
| Base line : 2 | | | | | | | | | |
| Target : deux par an | | | | | | | | | |
| Sous Total | | 220 | 40 | 30 | 30 | 30 | 30 | | |
| Total composante 4 : | | 350 | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|------------------------|-------------|------------------|-------------|-------------|----------------------------|--|
| <p>5. Facilitation de la formulation et de la mise en œuvre des nouveaux projets et initiatives stratégiques Indicateur 1 : nombre de nouveaux Projets régionaux mis en œuvre Base line : Documents de projets régionaux formulés approuvés Target : 4</p> <p>Indicateur2 : projet « villages du millénaire » mise en œuvre Base line : documents du projet approuvés Target : projet villages du millénaire mise en œuvre</p> | <p>Nombre de Projets mis en œuvre Base line : Documents de projets régionaux approuvés par la partie nationale Target : 4</p> <p>projet mis en œuvre Base line : Document de projet validé, adopté et signé Target : projet mis en œuvre</p> | <p>5.1 appui à la mise en œuvre de nouveaux projets régionaux</p> <p>5.2 appui à la mise en œuvre du projet « villages du Millénaire »</p> | <p>52.61 8.75</p> | <p>40</p> | <p>2.2 5</p> | <p>2.25</p> | <p>2.25</p> | <p>Projet Coordination</p> | |
| <p>Sous total</p> | | | <p>82.6</p> | <p>82.6</p> | <p>4.5</p> | <p>4.5</p> | <p>4.5</p> | | |
| <p>Total composante 5 :</p> | | | <p>219.2</p> | | | | | | |
| <p>Total par composante</p> | | | <p>772.86 8</p> | <p>554</p> | <p>300</p> | <p>300</p> | <p>300</p> | | |
| <p>Coût total de la mise en œuvre du projet de 2008 à 2012</p> | | | <p>US \$ 2 226 868</p> | | | | | | |

4^{ème} Partie : Arrangements d'exécution

Dispositif institutionnel

Au plan institutionnel, la mise en œuvre du projet reposera sur un dispositif comprenant trois organes que sont le Comité de Pilotage, le Comité de Gestion et l'Unité de gestion administrative, technique et financière (UGP du Projet). La composition et les attributions de chacun des organes sont décrites ci-après :

Le Comité de Pilotage, placé sous la responsabilité conjointe du MINEPAT et du PNUD est composé des membres représentant les structures suivantes :

- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
- Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.
- Entreprise Cameroun

Ce Comité a pour rôle de :

- Définir les grandes orientations du projet en harmonie avec le CPAP ;
- Approuver les Plans de Travail ;
- Approuver les rapports périodiques rendant compte de l'exécution des activités du Projet pendant la période considérée ;
- Evaluer les performances du projet ; et
- Proposer les solutions aux éventuels problèmes rencontrés par les responsables de la mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage se réunira deux fois par an soit une fois par semestre. Toutefois, en de besoin, il peut se réunir en session extraordinaire. Dans ce cas, les membres recevront la documentation nécessaire et le projet d'ordre de jour au moins deux (02) jours avant la tenue de la session.

Au plan opérationnel, le Comité de Pilotage est assisté dans l'exercice de ses fonctions par un Comité de Gestion et une unité de gestion administrative, technique et financière (UGP). Le Comité de Gestion comprend le point focal du MINEPAT, le chargé de programme au niveau du PNUD et le Coordonnateur du Projet.

Le Comité de Gestion a pour rôle :

- D'assurer le Secrétariat des sessions du Comité de Pilotage ;
- De préparer le projet d'ordre du jour de session du Comité de Pilotage ;
- De préparer et de veiller à l'acheminement des dossiers techniques aux membres du Comité de Pilotage au moins huit (08) jours avant la tenue de la réunion ;
- De préparer les Plans de Travail Annuels ;
- De préparer les rapports périodiques sur l'exécution des activités du projet.

L'Unité de Gestion administrative, technique et financière du projet (UGP) mise en place est composée de :

- Un Coordonnateur de projet ;
- Deux Assistantes Administratives et Financières ;
- Un Chauffeur.
-

Le Coordonnateur du Projet : est un cadre de haut niveau, rompu dans la gestion administrative, technique et financière des projets de développement. Il doit être à l'aise dans la gestion des conflits et doit être un fin négociateur. Ses missions sont clairement définies dans les objectifs du projet coordination décrites en page de garde et les résultats attendus du présent document de projet.

Les deux Assistant(es) Administratif (ves) et Financier(ères) : assistent le coordonnateur dans la gestion quotidienne administrative et financière. Leurs tâches sont décrites ainsi qu'il suit :

- Appuyer et structurer l'organisation administrative du projet ;
- Préparer et superviser tous les travaux de secrétariat ;
- Etre l'interface du Coordonnateur du projet auprès du PNUD;
- Gérer le calendrier des réunions, des événements et des rendez-vous dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Apporter un appui à la préparation et à la gestion des réunions (matériel, rapport, ...) ;
- Contribuer à l'organisation de rencontres décisives entre le Gouvernement et le PNUD ;
- Appuyer et structurer l'organisation financière du projet ;
- S'assurer de la conformité des états financiers aux règles et de leur fidélité à la situation réelle ;
- Tenir les comptes du projet ;
- Préparer et superviser tous les travaux relatifs à la gestion financière du projet ;
- Mettre en place un système d'archivage/classement des dossiers et de la documentation importante ;
- Promouvoir et maintenir la bonne visibilité et lisibilité du projet;
- Conseiller et prendre des initiatives pour assister les experts/consultants recrutés dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Suivre l'utilisation, les inventaires et la maintenance des équipements et matériels du projet ;
- Tenir à jour le répertoire des interlocuteurs (Gouvernement, Bailleurs de fonds, Système des Nations Unies, Société civile) et les services en relation avec les activités du projet ;
- Fournir un appui à la traduction des documents (Anglais/Français ou Français /Anglais) ;
- Veillez au respect des règles et procédures de gestion financière et matérielle en vigueur pour les projets Nex

Procédures d'exécution

La modalité retenue pour l'exécution du présent projet est la modalité « National Execution ». L'Agence d'exécution retenue est le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

5^e Partie : Mécanisme de Suivi/Evaluation

Dans le contexte de mise en œuvre du présent projet, le Suivi/Evaluation de l'exécution des activités vise à mettre à la disposition de tous les partenaires impliqués les informations dont ils ont besoin pour suivre la mise en œuvre des activités du projet. Ces informations seront ainsi produites dans deux principaux domaines que sont le respect des procédures d'exécution prescrites par les membres du Comité de Gestion et la marche des activités en rapport aux objectifs assignés au projet. Enfin, le suivi/évaluation produira et diffusera les informations nécessaires à la visibilité auprès du grand public des acquis générés par la mise en œuvre du projet.

La production de cette information se fera au moyen de la production des rapports périodiques à la fin de chaque trimestre. Cette responsabilité incombe conjointement au Coordonnateur du projet et au responsable du projet au PNUD.

6^e Partie. Cadre légal :

Le présent projet constitue l'outil visé dans la section 1 paragraphe 2 de l'Accord standard d'assistance entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) signé le 25 octobre 1991.

Tout changement pouvant intervenir en cours de mise en œuvre fera au préalable l'objet d'une approbation entre le Représentant résident du PNUD Cameroun et tous les co-signataires du présent accord.